

FONDS DE DOTATION SPORT DANS LA VILLE

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

MAZARS

SIEGESOCIAL:LEPREMIUM-131,BOULEVARDSTALINGRAD-69624VILLEURBANNECEDEX
TEL:+33(0)426845252-FAX:+33(0)426845259

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE LYON ET A LA COMPAGNIE DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES
CAPITAL DE 5.986.008 EUROS - RCS LYON 351 497 649

FONDS DE DOTATION SPORT DANS LA VILLE

Siège social : 15 Quai de la Gare d'Eau 69009 Lyon

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres du conseil d'administration,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION SPORT DANS LA VILLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 21 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Président et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement du fonds de dotation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider de l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

**FONDS DE
DOTATION
SPORT DANS LA
VILLE**

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2019*

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeurbanne, le 5 juin 2020,

Le commissaire aux comptes

MAZARS

Frédéric MAUREL

FONDS DE DOTATION SPORT DANS LA VILLE

BILAN ACTIF

page 2

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)			
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	12 000		12 000	0,65		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	12 533		12 533	0,68		
. Personnel						
. Organismes sociaux					531	0,04
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	2 431		2 431	0,13		
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 828 393		1 828 393	98,52	1 233 904	99,92
Charges constatées d'avance	474		474	0,03	452	0,04
TOTAL (II)	1 855 832		1 855 832	100,00	1 234 888	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 855 832		1 855 832	100,00	1 234 888	100,00

FONDS DE DOTATION SPORT DANS LA VILLE

BILAN PASSIF

page 3

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	30 000	1,62	30 000	2,43
Ecart de réévaluation				
Réserves	1 197 914	64,55	1 067 234	86,42
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	595 515	32,09	130 680	10,58
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	1 823 429	98,25	1 227 914	99,44
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 688	1,49	4 216	0,34
Autres	4 715	0,25	2 759	0,22
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	32 403	1,75	6 974	0,56
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 855 832	100,00	1 234 888	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

FONDS DE DOTATION SPORT DANS LA VILLE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2019
(12 mois)

Exercice précédent
31/12/2018
(12 mois)

Variation
absolue
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	132 700		132 700	100,00			132 700	N/S
Montants nets produits d'expl.	132 700		132 700	100,00			132 700	N/S
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Cotisations								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			712 551	536,96	270 396	100,00	442 155	163,52
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			712 551	536,96	270 396	100,00	442 155	163,52
Total des produits d'exploitation (I)			845 251	636,96	270 396	100,00	574 855	212,60
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)								
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			101	0,08	327	0,12	-226	-69,10
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			101	0,08	327	0,12	-226	-69,10
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			845 353	637,04	270 723	100,12	574 630	212,26
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			845 353	637,04	270 723	100,12	574 630	212,26
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			680	0,51			680	N/S
Services extérieurs			9 024	6,80	649	0,24	8 375	N/S
Autres services extérieurs			214 926	161,96	114 543	42,36	100 383	87,64
Impôts, taxes et versements assimilés			259	0,20	306	0,11	-47	-15,35
Salaires et traitements			17 606	13,27	17 259	6,38	347	2,01
Charges sociales			7 336	5,53	7 106	2,63	230	3,24
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

FONDS DE DOTATION SPORT DANS LA VILLE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements				
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
.Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	7	0,01	7	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	249 838	139 863	109 975	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIERES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion		180	-180	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)		180	-180	-100,00
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	249 838	140 043	109 795	78,40
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	595 515	130 680	464 835	355,70
TOTAL GENERAL	845 353	270 723	574 630	212,26

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 855 831,79 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 595 514,72 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21 mars 2020 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de l'ANC 2018-01 et du CRC 99-01, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Etat des créances = 27 438 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	27 438	27 438	
TOTAL	27 438	27 438	

Produits à recevoir par postes du bilan = 12 000 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	12 000
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	12 000

Charges constatées d'avance = 474 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Etat des dettes = 32 403 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	27 688	27 688		
Dettes fiscales & sociales	4 715	4 715		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	32 403	32 403		

Charges à payer par postes du bilan = 30 806 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	27 688
Dettes fiscales & sociales	3 117
Autres dettes	
TOTAL	30 806

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Afin d'éclairer le lecteur, nous synthétisons dans le tableau ci-dessous la **répartition des produits d'exploitation perçus par nature** :

Nature des produits d'exploitation en euros	2019	2018
Recettes issues des manifestations de soutien	132 700	-
Dons perçus des particuliers, entreprises et associations	712 550	270 390
Autres produits d'exploitation	1	6
TOTAL	845 251	270 396

Produits et charges exceptionnels :

Exercice 2019	Produits	Charges
Indemnités, pénalités et amendes	-	-
TOTAL	-	-

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 12 000 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etablr(418100)	12 000
TOTAL	12 000

Charges constatées d'avance = 474 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000)	474
TOTAL	474

Charges à payer = 30 806 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(408100)	27 688
TOTAL	27 688

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(428200)	1 786
Org.soc. ch./conges payes(438200)	766
Org.soc. charges a payer(438600)	564
TOTAL	3 117